



Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

MSDS Version: E01.00

Date d'émission: 23/01/2014

Blend Version: 1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Airco-Pure (Aerosol)
Code du produit : W38501

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyage de la climatisation y compris l'évaporateur et l'intérieur du véhicule.
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents dispersants d'aérosol

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Wynn's Belgium
Industriepark-West 46
9100 Sint-Niklaas - Belgium
T +32 3 766 60 20 - F +32 3 778 16 56
msds@wynns.eu - www.wynns.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : BIG: +32(0)14/58.45.45

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aerosol 1 H222;H229
Aquatic Acute 1 H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 -16 diméthyles, chlorures

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Fragrances allergisantes > 0,01%:

CITRONELLOL
GERANIOL
LINALOOL
BENZYL ALCOHOL

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu: (Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents):

Composant	%
désinfectants	
Parfum	
CITRONELLOL	
GERANIOL	
LINALOOL	
BENZYL ALCOHOL	

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
n-Butane	(n° CAS)106-97-8 (Numéro CE)203-448-7 (Numéro index)601-004-00-0	25 - 50	F+; R12
Ethanol	(n° CAS)64-17-5 (Numéro CE)200-578-6 (Numéro index)603-002-00-5 (N° REACH)01-2119457610-43	25 - 50	F; R11
Propane	(n° CAS)74-98-6 (Numéro CE)200-827-9 (Numéro index)601-003-00-5	10 - 25	F+; R12
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 -16 diméthyles, chlorures	(n° CAS)68424-85-1 (Numéro CE)270-325-2	0,3	C; R34 N; R50 Xn; R22

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
n-Butane	(n° CAS)106-97-8 (Numéro CE)203-448-7 (Numéro index)601-004-00-0	25 - 50	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Ethanol	(n° CAS)64-17-5 (Numéro CE)200-578-6 (Numéro index)603-002-00-5 (N° REACH)01-2119457610-43	25 - 50	Flam. Liq. 2, H225
Propane	(n° CAS)74-98-6 (Numéro CE)200-827-9 (Numéro index)601-003-00-5	10 - 25	Flam. Gas 1, H220
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 -16 diméthyles, chlorures	(n° CAS)68424-85-1 (Numéro CE)270-325-2	0,3	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400

Textes des phrases R et H: voir section 16

Airco-Pure (Aérosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise. Vomissement: prévenir l'asphyxie/la pneumonie aspiratoire. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Prévenir le refroidissement en couvrant la victime (ne pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, lui éviter tout effort physique. En fonction de l'état: médecin/hôpital.
Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Puisqu'il s'agit d'un conditionnement en aérosol, l'ingestion de grandes quantités est improbable. Rincer la bouche abondamment à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: poudre, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), eau pulvérisée ou eau brumeaux.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet plein d'eau est inefficace pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aérosol extrêmement inflammable. Gaz/vapeur inflammable à l'air dans limites d'explosivité. Peut se charger électrostatiquement avec risque d'ignition. Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation.
Danger d'explosion	: Dû à l'écoulement ou à l'agitation, ce matériau risque d'accumuler des charges électrostatiques et de s'enflammer au moment de leur décharge par éclat. Inflammable par étincelles. Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité. Peut exploser après échauffement.
Réactivité	: En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone. Réagit avec (certains) acides. Réagit avec les oxydants (forts): risque d'incendie (accru).

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis abri.
Protection en cas d'incendie	: Appareil à air comprimé/oxygène.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants, des vêtements de protection. Lunettes bien ajustables. Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé.
Procédures d'urgence	: Délimiter la zone de danger. Fuite importante ou en endroit clos: envisager l'évacuation. Fermer les portes et les fenêtres des bâtiments environnants. Boucher les parties souterraines. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer. Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Nettoyer les vêtements contaminés. Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent.

6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence	: Aérer la zone.
----------------------	------------------

Airco-Pure (Aérosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute propagation dans les égouts. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Essayer de réduire l'évaporation.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conforme à la réglementation. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Mesures d'hygiène : Observer l'hygiène usuelle. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : ≤ 45 °C
Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Interdictions de stockage en commun : Conserver à l'écart des: oxydants forts et acides forts.
Lieu de stockage : Local à l'épreuve du feu. Conforme à la réglementation. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Stocker dans un endroit sec.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : conforme à la réglementation. correctement étiqueté.
Matériaux d'emballage : Emballages pour gaz sous pression (emballages pour aérosol).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Vêtements de protection. Gants. Lunettes bien ajustables. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Concentration de gaz/vapeurs élevée: AR autonome.



Vêtements de protection - sélection du matériau : PVC (Chlorure de polyvinyle). nitriles. néoprène.

Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Odeur caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	:
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
indice de réfraction	: 1,3646
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 78 - 100 °C
Point d'éclair	: 13 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique @20°C	: 790 kg/m ³
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique @40°C	: < 1 mm ² /s
Viscosité, dynamique @40°C	: Aucune donnée disponible
Viscosité	:
Viscosité Index	:
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indications complémentaires : Propriétés physiques et chimiques du produit active sans gaz. Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone. Réagit avec (certains) acides. Réagit avec les oxydants (forts): risque d'incendie (accru).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 -16 diméthyles, chlorures (68424-85-1)

ATE (voie orale) : 500,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Narcotique en concentration élevée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucune donnée disponible.

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 -16 diméthyles, chlorures (68424-85-1)

CL50 poisson 1 : 96h 0,28 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Airco-Pure (Aerosol)

Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Ethanol (64-17-5)

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Airco-Pure (Aerosol)

Potentiel de bioaccumulation

Non établi.

Ethanol (64-17-5)

Potentiel de bioaccumulation

Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Eliminer en centre de traitement agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° UN (ADR) : 1950

Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : AEROSOLS
Description document de transport : UN 1950 AEROSOLS, 2.1, (D)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 2
Risque subsidiaire (IMDG) : 2.1
Risque subsidiaire (IATA) : 2.1
Étiquettes de danger (ONU) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification (ONU) : 5F
Dispositions particulières (ADR) : 190, 327, 344, 625
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code de restriction concernant les tunnels : D
Quantités limitées (ADR) : 1L

14.6.2. Transport maritime

Numéro EmS (1) : F-D, S-U

14.6.3. Transport aérien

Instruction "cargo" (ICAO) : 203
Instruction "passenger" (ICAO) : 203/Y203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

CITRONELLOL	0,04%
GERANIOL	0,01%
LINALOOL	0,01%
BENZYL ALCOHOL	0,04%

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Airco-Pure (Aerosol)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH: :

Acute Tox. 4 (Oral)

Aerosol 1

Aquatic Acute 1

Flam. Gas 1

Flam. Liq. 2

Press. Gas

Skin Corr. 1B

H220

H222

H225

H229

H302

H314

H400

R11

R12

R22

R34

R50

C

F

F+

N

Xn

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Aerosol, Category 1

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1

Gaz inflammables, Catégorie 1

Liquides inflammables, Catégorie 2

Gaz sous pression

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B

Gaz extrêmement inflammable

Aérosol extrêmement inflammable

Liquide et vapeurs très inflammables

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

Nocif en cas d'ingestion

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Très toxique pour les organismes aquatiques

Facilement inflammable

Extrêmement inflammable

Nocif en cas d'ingestion

Provoque des brûlures

Très toxique pour les organismes aquatiques

Corrosif

Facilement inflammable

Extrêmement inflammable

Dangereux pour l'environnement

Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit